



SACHONS RAISON GARDER !

La tentative d'attentat déjouée dans un train « THALYS » de l'entreprise ferroviaire belge THI-Factory, dont le groupe SNCF est actionnaire, a placé le transport ferré sous les feux de l'actualité durant cet avant dernier week-end du mois d'août 2015.

Les informations ont été confuses et parfois erronées sur le déroulement de ce tragique évènement comme sur les comportements des agents de bord.

La Fédération CGT des cheminots a pris la décision de refuser toute sollicitation médiatique durant le week-end. Nous étions confrontés à un sujet très grave qui relève de la sécurité nationale et du Ministère de l'Intérieur.

Tout démontre qu'en de telles circonstances, le plus raisonnable est d'éviter de placer des représentants syndicaux face aux micros et caméras, au risque d'en rajouter dans la confusion et les interprétations approximatives par des réactions trop hâtives. De plus, nous prenons le risque d'être entraînés dans un débat polémique à la suite des propos tenus par un acteur très connu sur le comportement des agents d'accompagnement. Nul ne peut penser qu'en de telles circonstances, il soit bienvenu d'entretenir par voie médiatique une telle situation.

Peu à peu, la réalité des faits se dévoile et chacun peut constater qu'aucun reproche ne peut être fait aux collègues belges qui assurèrent l'accompagnement de ce train. Les cheminots belges et français qui ont contribué au dénouement relativement heureux de cet acte qualifié de terroriste, ont été salués comme il se doit par les autorités françaises, par la direction du groupe SNCF et celle de l'entreprise THI-Factory. Il en va de même des voyageurs, et notamment les militaires américains qui ont certainement, par leur intervention, permis d'éviter un drame en neutralisant l'agresseur. Chacun de nous est, bien entendu, reconnaissant de ces actes de bravoure et du travail des cheminots comme des forces de police qui sont intervenus pour placer les voyageurs définitivement en sécurité et garantir la poursuite de leur voyage.

Par voie de presse, la direction de la SNCF, avec l'aval de l'Etat Français, informe qu'elle va élargir les prérogatives de la plateforme téléphonique (3117) qui, jusqu'à ce jour, avait été constituée pour les signalements d'incivilités à bord des trains d'Ile de France. Cette plateforme et les cheminots y travaillant auraient donc à gérer l'ensemble du territoire national et verraient s'étendre leur travail à la gestion des signalements aux risques terroristes. La CGT prend acte de cette décision mais demande, bien entendu, que la Direction prenne en considération l'augmentation des moyens humains et matériels et garantisse une formation adaptée aux agents pour leur permettre de réaliser ce travail dans des meilleures conditions. Il est une évidence, la responsabilité de ces cheminots va être totalement différente.

Il est important de mesurer qu'à tout moment, à bord d'un train ou dans les gares, la présence humaine de cheminots qualifiés sur leur emploi est indispensable. **La CGT demande à la Direction et à l'Etat de s'appuyer sur les différents évènements qui se sont produits durant l'été, qu'ils soient liés à des défaillances du matériel roulant et des infrastructures ou à des causes externes météorologiques ou sur des passages à niveau pour réviser à la hausse le budget de l'emploi et abandonner leur volonté de polyvalence professionnelle qui conduit à la déqualification. La Fédération CGT des cheminots interpellera la Direction sur ces thèmes dans les prochains jours.**

